

APENO

ASSEMBLEE GENERALE DU 7 novembre 2014

SAINT LYE LA FORET

ABSENTS EXCUSES :

Mrs J.P SUEUR Sénateur , J.VIE Maire de CHANTEAU, M.ANDRIEU Conseiller Général ,J.P LAMBERT, D.DUBOIS,D.VILELPREUX,M.RANCOEUR,L.BOURGOIN ,B.BOURGOIN,H.JOLY,J.CHASLINE,P.J BLIN

Mmes M.DUBOIS Députée, E.BLIN, M.J RANCŒUR, M.JOLY, N.CHASLINE

LE PRESIDENT OUVRE LA SEANCE A 18H30

Il remercie les adhérents de leur présence et donne la parole à Nicole BEAUD'HUY pour la lecture du rapport de l'assemblée générale du 5 octobre 2013.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT MORAL PAR LE PRESIDENT

La CSS (Commission de Suivi de Site) qui a remplacé la CLIS s'est tenue le 2 octobre 2014 à la mairie de CHEVILLY. Les membres de la CSS, élus pour 5 ans, sont repartis en 5 collèges :

Collège administration de l'état (3 représentants) Collège collectivités territoriales (2 représentants du conseil général et 4 des communes) Collège exploitants (2 représentants SITA) Collège salariés (2 salariés protégés du site) Collège riverains (3 représentants d'associations dont le Président de L'APENO).

BILAN D'ACTIVITE SITA 2013

En 2013 le tonnage des déchets entrants s'élève à 82 330,91 (objectif de rentabilité SITA 90 000), Cette diminution est due à la crise économique et à la valorisation des déchets et du recyclage. A noter que pour 2014 le tonnage ne serait plus que de 50 000 tonnes. Rappel des tonnages années antérieures 2010 :60 110, 2011 : 55 348 ,2012 : 58257

REPARTITION DU TONNAGE 2013 :

DECHETS INDUSTRIELS : 38 621,15(25 806,14 Loiret) (11256,81 Eure et Loir) (11,88 Cher) (1546,32 Région Parisienne).

DECHETS inertes : 5528,82/TERRES POLLUEES : 335,96 / DECHETS encombrants non valorisables : 300,58 CAOUTCHOUC /MOUSSE : 1389,74, DECHETS de voirie : 262,6 / ORDURES ménagères :(0,04). En majeure partie ces déchets proviennent du LOIRET.

Concernant les alvéoles dans le casier n°2 la 9 est en exploitation la 8 est en attente de tassement la 10 en cours de préparation .Dans le casier n°1l'avéole 7 n'est toujours pas exploitée.

Aucun incident important n'a marqué l'année 2013.A noter 2 déclenchements du portique pour radioactivité (cargaison dont le taux a décru naturellement en une journée et acceptée dès régularisation) l'autre déclenchement est dû à une source nécessaire à un appareil de contrôle utilisé par un bureau d'étude extérieur.

GESTION DES EFFLUENTS LIXIVIATS

Les lixiviats sont toujours évacués vers les STEP de l' agglomération d'ORLEANS. Des dépassements de seuil ont été constatés lors d'analyses concernant l'azote global, les métaux, l'AOX certains mois mais restent dans les limites réglementaires.

SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES et PLUVIALES

Aucun impact sur la qualité des eaux n'a été constaté.

Les analyses réalisées sur les 5 piézomètres par un laboratoire agréé ne révèlent aucun dépassement des normes autorisées. Néanmoins quelques taux limites sont à surveiller (fer manganèse et arsenic) sur les piézomètres 1 et sc1 (extension).

BIOGAZ

Un Arrêté du 06 12 2013 autorise la SITA à valoriser le biogaz en traitant les lixiviats par une unité mobile. Ils seraient ensuite stockés dans un bassin étanche de 3500m3(ancien casier des Maréchaux).

La qualité produite est conforme aux normes. Actuellement le biogaz sert uniquement à évaporer les lixiviats (manque de matière première).La torchère brûle à 900° (minimum) .Le projet à long terme est d'utiliser le biogaz pour produire de l'énergie si les tonnages sont suffisants.

ODEURS

Malgré les mesures mises en place les odeurs restent perfectibles mais moins souvent qu'auparavant.

TRAVAUX effectués en 2013

Suite aux courriers Préfecture, Fédération des chasseurs, SITA une partie des clôtures a été renforcée pour éviter l'intrusion de sangliers. Mais il reste encore une grande partie à restaurer.

Présentation du rapport financier (arrêté au 30 09 2014) par Martine BONIN trésorière.

RECETTES		DEPENSES	
SUBVENTIONS COLLECTIVITES 2013/2014	1930,10	LECLERC pour AG	40,03
		SUPER U	35,03
ADHESIONS ASSOCIATIONS 2013 2014	110	Ramassage ordures courses SUPER U	15,25
ADHESIONS PARTICULIERS 2013 2014	575	Cotisation Les Mauves Vivantes	15
TOTAL DES RECETTES	2 615,10	TOTAL DES DEPENSES	241,31
REPORT SOLDE CM 30 09 2013	4 399,75	SOLDE CM AU 30 09 2013	6 773,54
TOTAUX	7 014,85		7 014,85
SOLDE LIVRET BLEU 8 500€ INTERETS 2013 100,77€			
Ce compte rendu est adopté à l'unanimité			

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Tous les membres du bureau sont reconduits dans leur mandat.

QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES

Mr LAMOUREUX intervient à propos des affiches publicitaires de la SITA et demande qu'il n'y ait plus d'affichage à la mairie de ST LYE LA FORET.

J.L POSTE (MAUVES VIVANTES) souligne que l'exploitant du centre d'enfouissement de BUCY SAINT LIPHARD a des difficultés avec la production de biogaz ce qui engendre des nuisances.

P. GUDIN fait part d'une visite à un centre d'enfouissement dans l'ORNE où les alvéoles sont recouvertes chaque soir ce qui diminue fortement les nuisances.

M.SAVOURE LEJEUNE revient sur le problème de clôture (sangliers) non réglé et rappelle que l'objectif prioritaire est d'obtenir la fermeture du site.

P.GUDIN rappelle que la SITA possédant une autorisation d'extension une fermeture paraît peu envisageable pour le moment.

JC GOMBAULT informe de l'organisation par l'APENO d'une conférence 'QELLE EAU SOUS NOS PIEDS' donnée par un hydrogéologue le 05 04 2014 avec projection suivie d'un débat. Le public (62 personnes) a apprécié les informations données sur la qualité de l'eau. L'APENO veillera à ce que cette qualité ne perde pas. En partenariat avec le SIRTOMRA un ramassage des déchets a eu lieu à ST LYE le 26 avril 2014. Une quinzaine de bénévoles de l'association ont participé. 220 Kg de déchets (plastique, verre, canettes, roues de voiture, bidons d'huile, etc...) ont été ramassés. L'APENO souhaite renouveler cette action l'année prochaine.

Au cours de l'année 2015 actions à mener :

Demande de consolidation de la clôture
Vigilance sur les taux limites manganèse fer aox et arsenic.
Demande de réunion de la CSS au cours du premier trimestre.

Le Président

La Secrétaire

La Trésorière

La séance est levée à 19h30. Elle est suivie du pot de l'amitié

